L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 JUILLET 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS;
MARDI MATIN, 6 JUILLET 1847.

FRAGMENT DES GIRONDINS.—Le succès que le grand ouvrage de M. de Lamartine obtient en France, a retenti jusqu'ici et doit avoir inspiré à nos lecteurs un vif désir de connaître cette œuvre magnifique. Nous en possédons quelques fragments que nous leur donnerons successivement. Nous publions aujourd'hui un "portrait de Mirabeau" qui nous paraît l'une des plus belles choses qui aient jamais été écrites sur ce grand tribun.

ESQUISSES LOCALES.

1 Vol. in 8. N.-ORLEANS, J. L. SOLLÉE, Editeur.

Les *Esquisses Locales* qui ont provoqué naguères l'attention publique d'une façon tout à la fois si vive et si favorable, viennent de paraître réunies en un joli volume, grâce aux soins d'un intelligent éditeur. Les feuilles volantes, livrées par intervalle à deux des journaux de cette ville, sont devenues un livre; et ce livre sera recherché, bien qu'il n'ait plus essentiellement pour lui l'attrait de la nouveauté. On voudra revoir à loisir ces portraits souvent fidèles, toujours animés et spirituels d'un certain nombre de nos concitoyens. On y prendra d'autant plus de plaisir que l'auteur s'est donné la peine de retoucher quelques traits et de compléter certaines ressemblances, mais sans ôter le moins du monde à son œuvre le caractère de l'inspiration primitive.

Lors de l'apparition des premières *Esquisses*, les curieux s'évertuèrent très fort à lever le voile dont s'était couvert l'*Inconnu*. Les suppositions errèrent d'abord dans différentes directions; puis elles revinrent flotter autour d'un petit groupe dont le véritable auteur faisait partie; et comme on était assez occupé alors des vives critiques dirigées contre M. de Cournonot, on crut que l'auteur de ces critiques avait trempé dans les *Esquisses*, les uns disaient pour la totalité, les autres seulement pour une part. Les connaisseurs toutefois découvraient dans les *Esquisses* une main plus exercée et moins jeune, un certain air posé, un sentiment de réserve et de modération qui concordait mal avec la polémique vive, mais un peu trop causeuse, de l'Anti-Tonnarion; et guidés par quelques indiscrétions, ils finirent par signaler le véritable auteur. Tout le monde le connaît aujourd'hui; et ceux qui l'ignoreraient, n'ont qu'à feuilleter le volume des *Esquisses*. Ce nom y brille par son absence. L'écrivain s'est ainsi avoué coupable; car, plus que tout autre il avait droit à figurer dans cette galerie littéraire, politique et judiciaire; il y avait un triple titre. L'*ex-Inconnu* est en effet avocat; et, après avoir cultivé la littérature, il s'est posé un moment d'une façon assez excentrique, sinon fort heureuse, dans le monde politique.

Les goûts littéraires de l'*ex-Inconnu* remontent assez loin, si nous ne nous trompons point. Dès 1839, l'*Abeille* elle-même publiait quelques-unes de ses productions. Elles appuraient surtout à la *fantaisie*; et l'on y remarquait, sinon dans le fonds, au moins dans la forme, une sorte d'imagination vagabonde qui courait après la poésie et qui ne saisissait que rarement ce fantôme aux ailes rapides. L'auteur des *Esquisses* a fait depuis bon marché de ces premiers essais; "à dit," A cette époque là.... les bluettes résonnaient dans tous les journaux." Une critique un peu verte de tous ces *flon-flons*, comme il dit encore lui-même, vint leur porter un coup fatal; et le jeune littérateur se retourna vers des études plus sérieuses et plus utiles. Il s'en trouva bien: son esprit venait de jeter cette espèce de gourme poétique qui est ordinairement la maladie des intelligences élevées, et il acquit bientôt une solidité, une vigueur, une justesse, qui seraient allées se perdre dans la fausse direction où le succès littéraire l'eût entraîné. Il débuta au barreau sous les auspices d'un illustre orateur, et bien qu'on lui reprochât dans la tenue et dans la parole certaines imitations des habitudes de son maître, on s'aperçut qu'il devenait l'un des membres distingués de la profession.

Le gouverneur d'alors prouva l'estime qu'il faisait du jeune jurisconsulte, en le nommant avocat de district, malgré ses opinions whigs assez avérées. Il accepta cette position, et y fit preuve tout à la fois de talent, d'impartialité et de modération. Il la quitta comme il l'avait acceptée et exercée, c'est à dire dignement. La politique le réclamait; mais, au lieu de se rallier aux whigs ses amis, il se fit le hérault et l'allié d'un candidat qui espérait créer un tiers parti et s'élever ainsi au poste de gouverneur. C'est alors qu'il publia un journal dans lequel il dépensa en pure perte plus de style et plus d'énergie qu'il n'en aurait fallu pour faire réussir une cause seulement possible. Depuis il est rentré entièrement dans l'exercice de sa profession; il n'en est sorti que pour publier les *Esquisses locales* et prouver le remarquable développement que l'étude et les années ont apporté à son talent littéraire.

Entre les "bluettes" de 1839 et les "Esquisses" de 1847 il y a une distance immense. Le tout était indécis, flottant, affecté: ici tout, ou presque tout, est juste, modéré, élégant, de bon goût. En 1839, la pensée faible et nuageuse se couvrait d'oripeaux et de clinquant; aujourd'hui elle est nette et vive; aussi se contente-t-elle presque toujours de l'expression la plus courante et la plus franche. L'auteur des "*Esquisses*" a subi la métamorphose qui se produit dans toutes les organisations véritablement généreuses: il s'est dégagé de tout ce qui était emphase et manière; il est arrivé à la simplicité. Chez lui, le fonds et la forme sont devenus remarquablement bons; et le public en a jugé comme nous tout d'abord. Nous n'en voulons pour preuve que le succès franc, décidé, sans réserve, qui a accueilli les "*Esquisses*" à mesure qu'elles ont paru. Ce succès doit se consolider encore à une seconde lecture. Nous savons bien que quelques-uns de ceux qui ont été *esquissés*, se sont plaints; mais si nous ne nous trompons, ces plaintes n'ont porté que sur quelques traits particuliers, sur certaines restrictions sensibles à l'amour-propre, sur quelques plaisanteries, toujours difficiles à subir bravement. En définitive, on s'est accordé, même les plus maltraités, à reconnaître que les "*Esquisses*" brillent par une convenance parfaite, mêlée quelquefois d'un peu de malice, mais sans la moindre malveillance; par des observations fines et des aperçus pleins de sagacité; enfin par un style d'où la pensée se dégage avec une clarté qui n'exclut pas en quelques endroits une certaine teinte poétique. C'est là assurément, pour un livre quel qu'il soit, une véritable valeur morale et littéraire.

BRASOS SANTIAGO.

Le vapeur *Fashion*, cap. Joy, est arrivé hier de Brasos Santiago, d'où il était parti le 2 courant. Il a ramené 50 volontaires licenciés. Le *Mary Kingsland* a dû partir de Brasos le même jour que le *Fashion*.

Nous avons reçu le *Flag* de Matamoros du 30 juin. Les troupes en quartier dans cette ville, dragons et infanterie, comptant environ 1,400 hommes ont dû être passé en revue le 1er courant par le colonel Davenport.

Les Américains qui se trouvent à Matamoros, se sont réunis afin de prendre les mesures pour célébrer dignement le soixante et onzième anniversaire de l'Indépendance américaine.

Un camp d'instruction va se former à Mier pour organiser et discipliner les recrues qui doivent aller renforcer le corps du général Taylor.

Le 16e régiment qui est à Camargo, sera le premier à se rendre à ce camp. Deux compagnies du 13e passeront devant Matamoros le 28 juin; une compagnie est au fort Paredes, où elle doit rester pour le moment; deux de plus étaient à [illegible] où on les attendait à Matamoros. Les autres compagnies n'étaient pas encore arrivées. Le 10e régiment au complet est campé auprès de Matamoros et se rendra au camp d'instruction, aussitôt qu'il aura été remplacé par les volontaires de l'Illinois. Le bataillon du 3e dragons qui est à Matamoros, n'attend que des chevaux pour se rendre au camp d'instruction. Outre les troupes qui viennent d'être mentionnés, le général Taylor aura encore à recevoir: un régiment d'infanterie de l'Indiana; un autre de l'Ohio; un bataillon du New-Jersey; un bataillon du Delaware et du Maryland; un bataillon de l'Alabama; une compagnie d'infanterie de la Floride; quatre compagnies de cavalerie de l'Illinois, de l'Arkansas, de l'Ohio et de l'Alabama; deux compagnies d'infanterie de la Virginie, et une compagnie de la Caroline du Nord. Toutes ces troupes seront exercées sous les ordres du col. Belknap, et partiront pour se rendre auprès de Taylor qu'après avoir été convenablement disciplinées.

BUENA-VISTA.—Sous cette rubrique, le *Flag* publie le paragraphe suivant:

"Un correspondant que [illegible] ... date du 10 juin, que le bruit courait dans le camp qu'un détachement d'éclaireurs du corps du général Wool, a été attaqué à soixante milles de camp d'Incarnation, et que tous les hommes, sauf un seul, ont été tués ou faits prisonniers. Il ajoute que le général Wool prend toutes les précautions pour prévenir une surprise. Le général Bravo, réunit, dit-on, des forces considérables pour venir attaquer le corps du général Taylor, et le correspondant que nous citons, craint que l'attaque n'ait lieu avant que des forces suffisantes aient pu être réunies à Buena-Vista. D'après son calcul, il ne s'y trouve que quatorze cents hommes.

"Nous ne supposons pas que ce correspondant ait voulu faire une mauvaise plaisanterie; mais nous avons grand'peine à faire concorder ces dires avec les rapports qui nous viennent d'autre part. Le major Dix qui vient directement du camp du général Wool et qui l'a quitté le jour même de la date de cette lettre, affirme qu'aucun bruit de ce genre n'y courait et qu'on n'avait pas le moindre renseignement sur les mouvements du général Bravo. Tout était tranquille à Buena-Vista, aussi bien qu'à Monterey. On croyait généralement dans cette dernière ville, que le général Taylor avait reçu de Mexico des lettres qui lui annonçaient que le général Scott était entré à Mexico. De semblables bruits ont besoin de confirmation."

Parmi les passagers venus de Brasos, à bord du *Fashion*, on remarque le capitaine Adams, qui a ramené avec lui deux déserteurs de l'armée américaine. Ces deux hommes, dont l'un se nomme Isaac McFields, et l'autre Christian Reath, avaient déserté quelques moments avant la bataille de Buena-Vista, et ont été repris dans la mêlée.

VERA-CRUZ.—La barque *Partheon*, capitaine Willison, est arrivée dans notre port dimanche, venant de Vera-Cruz qu'elle avait quitté le 26 juin au matin. Le vapeur *Galveston*, capitaine Windle, a été rencontré le 27 par le *Partheon* à viron 150 milles au nord de Vera-Cruz. Plusieurs bâtiments étaient entrés le 26 dans ce dernier port.

VAPEURS TRANSATLANTIQUES.—Nous avons des chances cette semaine pour avoir deux fois au moins des nouvelles d'Europe. Le vapeur français *Union* a dû partir le 10 juin, et sans doute il sera arrivé à New-York avant la fin du mois, probablement du 27 au 29. Le *Sarah Sands* parti de Liverpool cinq jours plus tard, c'est à dire le 15, aura suivi de près l'*Union*. Le *Caledonia*, qui a quitté Liverpool le 19, ne se fera pas non plus attendre. Il marche vite.

CONQUÊTE DU PÉROU.—M. Wme H. Prescott, l'auteur de la *conquête du Mexique par F. Cortès*, vient de donner un pendant à ce bel ouvrage, en publiant la *Conquête du Pérou*. On dit beaucoup de bien de cette dernière histoire; nous en rendrons compte aussitôt que nous l'aurons reçue.

MOBILE ET TAYLOR.—Une fort nombreuse assemblée de citoyens de Mobile s'est réunie vendredi soir à l'effet de désigner le général Taylor pour la candidature présidentielle. On y remarquait des hommes de toutes les opinions. Le général Dreha a présidé la réunion qui a été haranguée par MM. Childers et Campbell. Une résolution a été adoptée, qui déclare que les citoyens de Mobile, sans distinction de parti, nomment le général Taylor comme le CANDIDAT DU PEUPLE pour la présidence des Etats-Unis.

LE ROUGH AND READY.—Sous ce titre M. H. J. McFarland publie à Plaquemine, paroisse d'Iberville, un journal qui arbore en tête de ses colonnes le nom du général Taylor comme candidat à la présidence.

Chronique Locale.

Le Conseil de la 1re Municipalité n'a pas siégé hier soir, faute de quorum.

QUATRE JUILLET.—Cet anniversaire a été célébré dimanche, nous ne dirons pas avec la pompe accoutumée, car le mauvais temps y a mis obstacle, mais avec tout l'entrain des années précédentes: la légion avait pris les armes et a été passée en revue. Dans la soirée, quelques maisons de la rue du Canal ont été illuminées, et les pompiers ont eu une procession aux flambeaux. A l'amphithéâtre national, pendant que l'on jouait une pièce de circonstance, il est arrivé un accident qui heureusement n'a pas eu de funestes résultats. Le feu s'est déclaré dans une partie de l'édifice, et le désordre parmi la foire compacte qui assistait à la représentation, a été si grand pendant un instant, que l'on a eu des craintes sérieuses. Les flammes ayant été éteintes immédiatement, on n'a eu aucun malheur à déplorer, et la perte se borne à la destruction d'une partie des costumes.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Le juge McHenry s'est exclusivement occupé hier de causes civiles.—M. Benjamin G. Fontenau, nommé récemment avocat de district, en remplacement de M. L. J. Ségur, démissionnaire, a paru à la barre de la Cour, en sa nouvelle capacité, et est allé occuper le siège du ministère public, après avoir prêté entre les mains du juge le serment consigné dans la Constitution.

Dans l'affaire de William Cassman, accusé du meurtre de sa mère, le jury, après être resté renfermé pendant toute la nuit de samedi, a été déchargé, dimanche matin à six heures. Parmi les douze membres du jury, cinq étaient prononcés pour un verdict de meurtre au premier degré, quatre pour un verdict de meurtre au second degré, ou homicide, et trois pour l'acquittement.—L'accusé a été réintégré en prison pour être jugé une seconde fois.

RECORDER GÉNOIS.—Les prévenus qui comparaissent le lundi devant les recorders, sont toujours plus nombreux que le reste de la semaine. Cela s'explique facilement. Le dimanche, jour de repos où l'on en garde si peu dans les classes inférieures de la société, l'on boit et l'on se bat, tant et si bien, que le lendemain les corps de garde sont encombrés. Les délinquants, défilent alors devant nos recorders, et subissent chacun la peine dont ils se sont rendus passibles, selon la nature et le degré du méfait. Il y avait hier sur le banc des accusés, accroupis au pied du tribunal du recorder Génois, un singulier ramassis d'hommes et de femmes, d'escrocs et de fripons, dans tous les genres imaginables. La plupart ont été envoyés à la maison de correction.

RECORDER SEUZENEAU.—Le recorder Seuzeneau, de retour de la petite excursion qu'il a fait par delà nos lacs, a repris hier ses laborieuses fonctions. Il a envoyé à la Cour criminelle, après avoir entendu les témoins, deux individus nommés Mooke et Yarrey, qui sont accusés d'avoir commis des voies de fait sur la personne de M. Gustave Lacoste.—Louis Tougar, homme de couleur libre, prévenu de nous ne savons plus quelle peccadille, a été renvoyé de la plainte et mis en liberté, après qu'il a eu payé les frais de geôle.—Plusieurs individus accusés de vagabondage, ont été envoyés à la maison de correction.

RECORDER BALDWIN.—Un volontaire licencié, Peter Dolan, comparaissait hier devant le recorder Baldwin, sous prévention d'ivrognerie. On l'avait ramassé nous ne savons où et on l'avait mené cuver son vin au corps de garde. Un si mince délit n'est presque jamais puni, si ce n'est de l'emprisonnement préventif et de l'acquittement des frais de geôle. Notre bonhomme allait donc être mis en liberté, lorsqu'un de ses camarades de régiment se présenta et porta contre lui une accusation formelle de vol. Dolan ne nia pas le fait, mais il repoussa énergiquement la qualification de vol dont on le stigmatisait. Mon pauvre camarade était ivre-mort, dit-il, lorsque je lui pris son argent; c'est un grand service que je lui ai rendu, et dont il devrait me savoir gré, autrement cela on l'eût certainement dévalisé. Le recorder, appréciera prochainement ce nouveau et ingénieux moyen de défense.—Un nommé [illegible] a été envoyé à la Cour criminelle [illegible]—W. L. Elliot, prévenu de vol, sera jugé ce matin.

ARRESTATION.—Il y a quelques semaines, M. Benjamin M. Dickins porta une plainte contre deux individus qu'il accusait de lui avoir soustrait une somme de $110 en or. Des mandats d'arrêt furent alors décernés par le recorder Baldwin; mais les recherches de la police sont restées vaines jusqu'à dimanche. Ce jour là, l'un des accusés, nommé William Cunningham, a été arrêté, et hier on a appréhendé le second, qui se nomme John W. Tegart.—Ils comparaîtront ce matin devant le recorder.

Déchargé.—François Robert, accusé par M. [illegible] vol de $150, a comparu samedi devant le recorder Génois et a été honorablement renvoyé de la plainte. L'accusation n'a été nullement soutenue par les témoignages.

MIS SOUS CAUTION.—M. Eugène Supervielle, accusé de diffamation par M. Joseph Oméda, a comparu samedi devant le recorder Génois pour subir son examen. D'après la nature des témoignages, le magistrat a cru devoir renvoyer le prévenu devant la première cour de district en lui faisant fournir un cautionnement de mille piastres.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS.—Ceux qui ont des chiens ne sauraient prendre trop de précautions pour empêcher ces animaux d'errer dans les rues. Il en résulte des inconvénients non seulement fort préjudiciables au public, mais aussi aux propriétaires eux-mêmes. Ainsi hier, on a appelé devant la Première Cour de District, l'affaire de Cornelius O'Bryan contre Henry Perry. Le plaignant réclamait de ce dernier [illegible] alléguant qu'il avait été mordu par deux énormes dogues appartenant au défendeur, et qu'il avait été près de [illegible] par les [illegible] que lui avaient infligées ces animaux. La Cour, considérant d'une part le dommage causé à M. O'Bryan, et d'autre part la négligence de M. Perry, qui eut dû [illegible] l'accident, en muselant ses chiens ou en [illegible] lui, a donné jugement en faveur du plaignant et a fixé les dommages à $400. C'est là déjà une somme assez ronde que le défendeur devra débourser, sans compter les dépens qui s'élèvent toujours à un très respectable chiffre.—Que la leçon profite à tous.

PLATEFORME DES SUCRES.—Le Maire a adjugé samedi, pour un an, la plateforme des sucres à M. Joseph Bruneau, moyennant la somme de $8,050. C'est une augmentation de près de deux mille piastres sur le chiffre de l'année dernière, le plus haut enchérisseur n'ayant alors offert que $6,100.

Les habitans de toutes les Nations qui se trouvaient à la Baie St.-Louis, ce jour, quatre juillet, ont célébré dignement ce mémorable anniversaire. Ils n'ont pas été peu surpris que le capitaine du Mail Boat Oregon, que l'on a eu la politesse de saluer de trois coups de canon, lorsqu'il a abordé et laissé le wharf, n'ait pas eu l'heureuse idée (surtout le 4 juillet) de hisser le pavillon de son bateau, tandis que celui placé auprès de la pièce l'a été sans avoir reçu l'honneur qu'il méritait.

Baie St.-Louis, 4 juillet 1847.
FRANÇOIS BARTHE.

(*Communiqué*.)

L'institut MALAVERONE n'existant dans cette ville que depuis deux mois, n'en a pas moins donné vingt examens, à la satisfaction des parents. Celui de jeudi et vendredi qui a duré neuf heures, s'est fait en anglais, à l'église de l'évêché, en présence d'un grand concours, sous la présidence de Mgr Blanc. L'examen a roulé sur les langues, l'histoire, les mathématiques, l'astronomie, sur l'usage des globes et l'anatomie. Nous laissons le soin aux parents de répéter l'admiration de tous les assistants, nous bornant à nous demander, comment les élèves Delavigne et Vinet, de la côte, appartenant à des familles qui ne parlent pas anglais, eussent-ils pu subir un examen dans cette langue, après un mois de leçons, s'il n'y avait dans l'application du système de M. l'abbé Malaverne, un moyen de hâter d'aussi rapides progrès!

A Monsieur l'Editeur de l'*Abeille*.
Monsieur,

Depuis plus d'un mois, j'ai quitté la rédaction de la *Revue Louisianaise*, et, contre l'usage et les convenances, cette feuille n'a pas annoncé que sa rédaction passait en de nouvelles mains. Permettez-moi de recourir à votre journal pour relever cet oubli de MM. de la Société typographique et littéraire.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération,
C. BLETON.
5 Juillet 1847.

EXAMEN CRITIQUE DE LA DOCTRINE HOMŒOPATHIQUE DU Dr. HAHNEMANN.

(*Voir l'Abeille du 3 courant.*)

III.

Pour Hahnemann les maladies ne sont que desaberrations ou des désaccords de l'état de santé; elles ne sont pas et ne peuvent être des changements mécaniques ou chimiques de la substance matérielle du corps; elles ne sont à ses yeux que des altérations dynamiques ou spirituelles de la vie.

On ne voit pas comment une pareille opinion a pu prendre naissance en dépit des faits si nombreux de dégénérences de tout genre, telles que le tissu squirreux, le tubercule, le cancer, &c. Admettre que de pareilles dégénérescences ne sont que des altérations spirituelles, c'est pousser un peu loin l'horreur du matérialisme.

En parlant des médecins allopathes qui prétendent guérir certaines maladies par les dérivatifs, Hahnemann demande si l'on peut dériver quelque chose d'immatériel. Nous n'aimons pas à nous payer de mots, nous ignorons si dans ces cas il y a une dérivation réelle de la maladie; mais ne voit-on pas souvent disparaître par le retour des hémorroïdes chez l'homme et des menstrues chez la femme des symptômes graves qui sous l'influence de leur suppression s'étaient manifestés soit dans les poumons soit dans tout autre organe? Sans sortir du domaine de la matière médicale ne voit-on pas dans les affections cérébrales l'état comateux de cerveau céder à l'emploi des drastiques sur le tube intestinal ou des vésicatoires sur une partie plus ou moins éloignée du siége du mal!.... Ce sont là certes des moyens puissants et le doctrinaire homœopathe a mauvaise grâce de reprouver une médication consacrée par l'expérience et la raison.

D'ailleurs on est à se demander comment les agents hostiles, pour la plupart purement matériels peuvent produire des altérations purement spirituelles.

"Qu'on pèse, dit Hahnemann, les paroles outrageantes qui provoquent une fièvre bilieuse "ou la nouvelle de la mort d'un fils unique qui "fait périr une mère!...."

Ici la cause dynamique ou spirituelle et agit diversement suivant son intensité et suivant l'idiosyncrasie des individus. Mais dans l'ictère qui survient à la suite d'une colère violente, n'existe-t-il qu'une altération dynamique? Il n'y a de dynamique que la surexcitation nerveuse qui détermine une supersécrétion de la bile, laquelle agit à son tour comme cause matérielle en se mêlant intempestivement au sang et en détruisant l'harmonie de quantité qui doit régner entre les diverses sécrétions de l'économie.

En dirait autant de la mort subite à la nouvelle de la mort d'un fils unique. Le coup qui frappe dynamiquement éprouve une sorte de stupeur à la suite de laquelle ses fonctions physiologiques sont suspendues; il y a dès lors défaut d'innervation et les différents organes placés sous l'influence immédiate du système nerveux, tels que le cœur et les poumons n'éprouvent plus de nerfs de cet organe régulateur s'échappent à l'influence salutaire de son contrôle et se trouvent arrêtés dans leurs fonctions physiologiques respectives. Ajoutez à ces considérations qu'on trouve souvent chez les individus frappés ainsi de mort subite des altérations pathologiques, des congestions sanguines soit dans un organe, soit dans un autre. Dans les cas où les causes dynamiques concentrent leur action sur le système nerveux, il est plus difficile d'apprécier les altérations pathologiques qui en résultent, parce qu'on est loin de connaître bien l'essence intime des fonctions physiologiques de ce système. Si l'altération siége dans le fluide qu'on suppose inhérent au système nerveux, comment la constater?

"Qu'ils apprennent des physiciens, poursuit Hahnemann, en parlant des allopathes, qu'il y a des puissances immenses qui n'ont pas de poids, comme le calorique, la lumière, &c, et qui par cela même sont infiniment plus légères encore que le contenu médicinal des plus légères doses homœopathiques." Pour connaître la relation qui existe entre le poids d'un globule et celui d'un ou plusieurs rayons lumineux, il faudrait que le poids des deux fut connu, ce qui n'est pas; il ne faut donc tenir aucun compte du poids de la lumière et du calorique quand on les considère comme agents médicinaux, d'autant plus que l'action d'un agent médicateur ne s'exerce pas exclusivement en raison de son poids spécifique.

D'une autre part les érésipèles, les congestions cérébrales, les fièvres typhoïdes, produits par un excès de calorique, ne sont pas des altérations spirituelles.

Est-il possible enfin, de ne voir qu'une altération dynamique dans l'épanchement pleurétique, dans l'adhérence de la plèvre costale par suite d'une pleurésie, et dans les fausses membranes qu'on rencontre dans le péricarde, résultat d'une péricardite chronique? Les tubercules ramollis de la phtysie au 3ème degré se contenteront-ils de cette dénomination modeste d'altération dynamique qui exclut toute idée de changement mécanique ou chimique dans la matière?

Le sang lui-même dans certaines classes de maladies n'éprouve-t-il pas des changements caractéristiques dans sa composition chimique? Ne sait-on pas qu'il y a défaut de fibrine dans le sang des chlorotiques, et augmentation notable de fibrine dans celui des individus atteints de phlegmasies aiguës, ainsi que le prouvent les belles expériences de MM. Andral et Gavarret?

C. DELÉRY, D. M.
(*à continuer.*)

TARIF MEXICAIN.—L'*Union* a affirmé dernièrement que le Tarif mexicain avait déjà produit près d'un demi-million de piastres au Trésor des Etats-Unis; le *Flag* de Matamoros s'exprime à ce sujet dans les termes suivants:

"Qu'y a-t-il là dont il faille tant se vanter? Cinq cent mille piastres ont été réalisées par le Tarif mexicain de M. Walker; mais comment cette somme a-t-elle été levée? Les quatre-cinquièmes ont été perçus sur des marchandises expédiées vers les ports mexicains, avant que l'on connut l'établissement d'un tarif. Quel revenu lèvera-t-on maintenant? Si le port de Matamoros peut servir de point de comparaison (et nous ne voyons pas pourquoi il n'en serait pas ainsi puisque c'est sous le rapport commercial le second port du Mexique), nous pouvons affirmer à l'avance que désormais on n'aura plus de droit à prélever. Les marchands de Matamoros, ou tout au moins les marchands américains, ont cessé leurs importations. Ils cherchent à liquider leur vieil approvisionnement, mais, que nous sachions, ils ne tentent point de nouvelles affaires. Des ordres considérables qui avaient été expédiés aux Etats-Unis ont été contremandés depuis l'établissement du Tarif; plus d'une fois déjà des marchandises [illegible] arrivées au Brasos ont été réexpédiées à la Nouvelle-Orléans. Si le secrétaire Walker [illegible] le terme de la stagnation [illegible] le tort qu'il a fait aux citoyens [illegible] sommes certains qu'il [illegible] changement dans sa politique. On ne demande point, on n'espère même pas que le Tarif soit mis de côté, mais on demande que les citoyens des Etats-Unis soient au moins placés sur le même pied que les étrangers, si l'on n'établit pas quelques préférences en leur faveur. Le bill, sous sa forme actuelle, donne cent pour cent d'avantage aux marchands de ce pays [illegible] directement leurs approvisionnements d'Europe; et les nôtres ne pourraient soutenir la concurrence qu'en prenant le même parti. Hier soir un négociant fort intelligent qui abandonne ici les affaires, déclarait devant moi que le Tarif mexicain avait fait tort d'environ $3,000,000 au commerce de la Nouvelle-Orléans, et d'après son expérience, je crois fort à son assertion."

M. BUCHANAN est parti de Washington le 25 juin pour se rendre à Baltimore; il espère rejoindre de suite le Président et l'accompagner dans le reste de son excursion au Nord. M. Mason, secrétaire de la marine, est chargé de l'intérim de la secrétairerie d'Etat.

La santé de l'honorable JOHN QUINCY ADAMS s'est beaucoup améliorée depuis son retour dans le Massachusetts. Il fait sans fatigue de longues promenades, et il jouit de la plénitude de toutes ses facultés mentales.

Le général VERPLANK de Beaufort a été nommé par le gouvernement, commissaire pour la négociation d'un traité avec les Indiens qui habitent à l'ouest du Mississipi.

M. TOD, notre nouveau ministre au Brésil, est parti de New-York, le [illegible] juin, à bord du navire de guerre *Ohio*, qui doit le transporter à Rio Janeiro.

VIRGINIE.—A l'élection spéciale qui a eu lieu le 25 juin, dans le comté de Morgan, pour remplir le siége laissé vacant à la Chambre des délégués par la démission de A. Michael, ce candidat a été réélu par 13 voix de majorité. En avril dernier, il avait emporté d'une seule voix; et il avait cru devoir se soumettre à une nouvelle épreuve par suite de quelque défaut de forme dans la première élection.

KEY-WEST.—17 Juin.—La goëlette anglaise Elizabeth, capitaine Lloyd, allant de Manzanillo (Cuba) à Québec, s'est jeté le 12 sur le récif de Carrysford. Elle avait un chargement de sucre, de miel et de bois des îles.

Ces jours derniers, le vapeur Marcy et deux goëlettes du gouvernement, en route pour Brasos, ont relaché dans notre port.

La barque Convoy est partie aujourd'hui pour la Nlle.-Orléans; elle avait été obligée de venir ici chercher des provisions et de l'eau.

19 Juin.—La cargaison de la barque Elizabeth a été vendue en entier ce matin. On ne sait pas encore quel est le montant du sauvetage. La vente n'a produit que $3000.

L'eau devient rare par suite de l'absence de pluie; la température est chaude et désagréable.

M. POLK A NEW-YORK.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 26 juin dernier:

Un temps magnifique a favorisé hier l'entrée de M. Polk dans la ville de New-York qu'il visitait pour la première fois, depuis son avènement à la présidence. Une foule immense s'était portée dans les rues que devait traverser le cortége, pour jouir de ce brillant spectacle. M. Polk était dans une barouche ouverte, attelée de quatre chevaux, et dans laquelle étaient assis à côté de lui le maire de la cité, et en face le président du conseil des aldermen et celui du comité dit d'arrangement. Venaient ensuite dans d'autres voitures ouvertes le vice-président des Etats-Unis, M. McLane, ex-représentant des Etats-Unis à Londres, les membres de la municipalité de New-York, le gouverneur et le lieutenant gouverneur de l'état, les membres du Congrès, les consuls étrangers, les membres des diverses sociétés et députations, le tout précédé et suivi des corps de cavalerie et d'infanterie de la milice avec leur pittoresques uniformes.

M. Polk est un homme d'une taille au-dessous de la moyenne, d'une charpente droite et osseuse, avec une de ces têtes taillées en carré long, qu'ombrage une chevelure grisonnante relevée en brosse et rejetée en arrière, semblable à celle dont était hérissé le front d'André Jackson. Il y a quelque parenté physique entre l'acabit de l'ancien et du jeune Hickory. Sa physionomie paraît, du reste, empreinte d'affabilité autant que de fermeté, et debout dans sa voiture, le chapeau à la main, en dépit d'un soleil brûlant, le magistrat citoyen n'a cessé de répondre par des saluts aux hurrahs qui l'accueillaient de temps à autre sur son passage.

Sa réception a été cordiale et digne tout à la fois du chef suprême de l'Union et de la grande cité dont il était l'hôte. Une des particularités de cette réception que nous devons signaler, parce qu'elle en est le trait le plus caractéristique et le plus honorable, c'est que, pour la première fois depuis bien longtemps, le maire et la majorité de la municipalité de New-York appartenant au parti whig, M. Polk a été reçu par ses adversaires politiques et que le président démocrate était amené entre un maire et des aldermen whigs. Mais toutes les divisions de parti ont disparu dans l'accomplissement d'un devoir public, et si les démocrates ont applaudi M. Polk, l'homme de leurs convictions politiques, les whigs ont salué dignement et noblement en lui le premier magistrat de leur pays.

Ce respect de l'autorité, cette révérence de la minorité pour l'élu de la majorité populaire, sont un des traits les plus précieux et les plus nobles du caractère américain. C'est à ce sentiment qui est en lui tout à la fois spontané et réfléchi, qui émane de sa nature autant que de son éducation, c'est à ce sentiment qu'il doit de pouvoir vivre paisiblement et glorieusement sous un régime qui, pour tant d'autres peuples d'un tempérament moins froid et d'un esprit moins sage, a été une source de divisions, d'anarchie. Les premiers progrès de la philosophie ont été de donner au monde la tolérance religieuse; les seconds doivent être de nous donner la tolérance politique, seul remède que la sagesse humaine possède contre la diversité des opinions. Avant de pouvoir réclamer l'exercice de leurs droits, les hommes réunis en société doivent apprendre à respecter ceux de leurs semblables; c'est là le premier rudiment de toute éducation politique et la seule base véritable de l'ordre, de la liberté et de l'égalité.

ACCIDENT ARRIVÉ A BLANGY.—Il paraît qu'en dansant le 21 juin, cette gracieuse artiste a fait un faux pas qui menace d'avoir des suites fâcheuses, car, d'après l'avis de son médecin, elle a interrompu ses représentations. "Cet accident est d'autant plus malheureux, dit le *Transcript* de Boston, que Mlle Blangy doit bientôt partir pour France." D'autres journaux annoncent également ce départ qui nous surprend d'autant plus que Mlle Blangy nous faisait part, durant son séjour parmi nous, de son intention de ne pas retourner en Europe avant d'avoir parcouru tout le continent américain, depuis le Canada jusqu'au Brésil.

MME FLEURY JOLLY ET M. DUBREUIL.—Ces deux *stars* du théâtre français de la Nouvelle-Orléans, annoncent leur premier concert à New-York pour jeudi prochain, 1er juillet, à la salle d'Apollo, dit le *Courrier des Etats-Unis*. Ils seront assistés par Rapetti, H. C. Timm et M. Genevois, ténor Français, connu et apprécié en Italie sous le nom de Genovese. Le début de Mme Fleury Jolly et de M. Dubreuil en fait pour piquer vivement la curiosité, car ils ont laissé en France et à la Nouvelle-Orléans une réputation des plus brillantes, que sanctionneront probablement les suffrages des dilettanti de New York.

LE LAIT ET LES FRAISES.—Voici une statistique curieuse, donnée par un des administrateurs du rail-road de l'Erie. Le 22 juin dernier, le convoi de nuit de ce chemin de fer a apporté à New-York 80,000 paniers de fraises. Chacun de ces paniers contient la valeur d'une pinte, mais en admettant que trois paniers contiennent seulement une quarte (le quart d'un galon), cela donne 26,667 quartes ou 833 boisseaux. Chaque boisseau de fraises pèse environ 65 livres, mais en le calculant à 60 livres l'un dans l'autre, cela donne pour les fraises seulement un fret de 25 tonneaux. Les boîtes et les paniers qui contiennent ces fruits donnent à peu près le même poids, ce qui fait pour le contenant et le contenu un fret total de 50 tonneaux. Le même convoi a apporté à New-York 28,000 quartes de lait, ce qui, en calculant à raison d'une litre la pinte, donne un poids de 25 tonneaux, et en évaluant à 10 autres tonneaux les boites qui contiennent le lait, on a pour cet article un poids total de 35 tonneaux. Ainsi donc, et en un seul voyage, il est arrivé par le rail-road de l'Erie un fret de 85 tonneaux, composé uniquement de fraises et de lait.

Par le convoi de jour et celui de nuit on transporte journellement à New-York 50,000 quartes de lait, soit 50 tonneaux, et en y comprenant le poids des boites, 63 tonneaux.

VENEZUELA.—Par le brick *Caracas*, arrivé le 24 juin à Philadelphie, on a reçu des journaux de Caracas jusqu'au 8 juin. On se rappelle que la sentence condamnant Guzman à la peine de mort, pour crime de rébellion, a été confirmé en appel par la Cour supérieure; la cause a été appelée depuis, devant une troisième juridiction, celle de la cour suprême de justice, qui par arrêt du 1er juin, a encore confirmé la décision des deux premiers tribunaux, mais en recommandant à la clémence du pouvoir exécutif, le condamné qui, pendant *sa carrière révolutionnaire, ne s'est pas précipité dans les horribles excès dont d'autres se sont rendus coupables, et dont gémit aujourd'hui la société.*

Le président Monagas, répondant à cet appel, a, par un décret du lendemain, 2 juin, commué la peine de Guzman en un exil perpétuel du territoire de la république, sous la menace, au cas où il y rentrerait, de voir exécuter la sentence de mort prononcée contre lui, sans qu'il soit alors besoin d'un nouveau jugement.

Cette clémence, à laquelle on ne peut qu'applaudir, a soulevé quelques mécontentements qui ont trouvé une sorte de justification dans l'apparition d'une nouvelle bande de factieux, commandée par l'Indien Jose Garcia. Cette bande, composée d'environ 250 hommes, s'est emparée de Ocoto par surprise. Mais des forces supérieures ont été mises immédiatement à sa poursuite. Le journal le *Libéral* impute la réapparition de ces factieux à l'influence de la presse [illegible].

VENTE DU TEMPLE DES MORMONS.—Le fameux temple des Mormons a été vendu dans les premiers jours de juin, pour la somme de 75,000 dollars, à une association catholique qui a pareillement acquis d'autres propriétés considérables dans la ville de Nauvoo. Le contrat d'achat du temple n'est pas complet, cependant; il lui manque la ratification de l'évêque. Il est question d'en faire, de cet édifice, une maison d'éducation, sous la direction du clergé catholique.

L'EMIGRATION.—Le 21 et 22 juin, il est arrivé d'Europe, [illegible] passagers dans le port de New-York; [illegible] on a débarqué 1,389, et le 24, on en a [illegible] compté 1,183.

O'CONNELL.—Nous trouvons dans un journal canadien quelques détails biographiques sur le grand agitateur.

Né en 1774, dans le comté de Kerry, en Irlande, O'Connell avait 72 ans.

O'Connell eut pour premier précepteur un prêtre de campagne, qui, déplorant aux anciennes légendes le récit des malheurs de l'Irlande, courbée sous une oppression séculaire, jeta dans l'âme d'O'Connell, enfant, les premiers germes des idées d'émancipation. Daniel O'Connell avait seize ans lorsque son oncle, Morgan O'Connell, propriétaire aisé, l'envoya continuer ses études d'abord à Louvain, chez les Dominicains, et plus tard à Saint-Omer, chez les Jésuites.

Ce fut en 1793 qu'il revint en Irlande, au moment où le gouvernement anglais entrait dans la voie des concessions envers l'Irlande, et où le parlement rendait le mémorable acte 33 du règne de George III, ouvrant aux catholiques les portes du barreau, qui leur avaient jusqu'alors été interdit. O'Connell fut reçu avocat en 1798.

En 1809, il fonda l'association catholique.

En 1828, O'Connell fut élu au parlement par le comté de Clare; son élection précéda de quelques mois seulement l'émancipation des catholiques, dont le bill fut promulgué le 13 avril de la même année. Ayant refusé de prêter les serments voulus, O'Connell vit son élection annulée par un vote solennel; mais les électeurs du comté de Clare lui donnèrent un nouveau témoignage de l'énergie [illegible], et il prit enfin possession [illegible] en avril 1829. [illegible] l'association du rappel. [illegible]

O'Connell [illegible] fortune considérable.

PORTRAIT DE MIRABEAU.

I.

"Mirabeau venait de mourir. L'instinct du peuple le portait à se presser en foule autour de la maison de son tribun comme pour demander encore des inspirations à son cercueil; mais Mirabeau vivant lui-même, n'en aurait plus eu à donner. Son génie avait pâli devant celui de la Révolution; entraîné à un précipice inévitable par le char même qu'il avait lancé, il se cramponnait en vain à la tribune. Les derniers mémoires qu'il adressait au Roi, et que l'armoire de fer nous a livrés avec le secret de sa vénalité, témoignent de l'affaissement et du découragement de son intelligence. Ses conseils sont vagues, incohérens, presque puérils. Tantôt il arrêtera la Révolution avec un grain de sable. Tantôt il place le salut de la monarchie dans une proclamation de la Couronne et dans une cérémonie royale propre à populariser le Roi. Tantôt il veut acheter les applaudissemens des tribunes et croit que la nation lui sera vendue avec eux. Les petitesses des moyens de salut contrastent avec l'immensité croissante des périls. Le désordre est dans ses idées. On sent qu'il a évoqué une force passions qu'il a soulevées, et que, ne pouvant plus les diriger, il les trahit, mais sans pouvoir les perdre. Ce grand agitateur n'est plus qu'un courtier effrayé qui se réfugie sous le Trône, et qui, en y se réfugiant encore les mots terribles de nation et de liberté, qui sont dans son rôle, a déjà contracté dans son âme toute la petitesse et toute la vanité des pensées de cour. Le génie fait pitié quand on le voit aux prises avec l'impossible. Mirabeau était le plus fort des hommes de son temps; mais le plus grand des hommes se débattant contre un élément en fureur ne paraît plus qu'un insensé. La chute n'est majestueuse que quand on tombe avec sa vertu.

"Les poëtes disent que les nuages prennent la forme des pays qu'ils ont traversés, et, se moulant sur les vallées, sur les plaines, ou sur les montagnes, en gardent l'empreinte et la promènent dans les cieux. C'est l'image de certains hommes dont le génie pour ainsi dire collectif se modèle sur leur époque et incarne en eux toute l'individualité d'une nation. Mirabeau était un de ces hommes. Il n'inventa pas la Révolution, il la manifesta. Sans lui elle serait restée peut-être à l'état d'idée et de tendance. Il naquit, et elle prit en lui la forme, la passion, le langage qui font dire à la foule en voyant une chose: La voilà.

"Il était né gentilhomme, d'une famille antique, réfugiée et établie en Provence, mais originaire d'Italie. La souche était toscane. Cette famille était de celles que Florence avait rejetées de son sein dans les orages de sa liberté, et dont le Dante a reproché en vers si âpres l'exil et la persécution à sa patrie. Le sang de Machiavel et le génie remuant des républiques italiennes se retrouvaient dans tous les individus de cette race. Les proportions de leurs âmes sont au-dessus de leur destinée. Vices, passions, vertus, tout y est hors de ligne. Les femmes y sont angéliques ou perverses, les hommes sublimes ou dépravés, la langue même y est accentuée et grandiose comme les caractères. Il y a dans leurs correspondances les plus familières la coloration et la vibration des langues héroïques de l'Italie. Les ancêtres de Mirabeau parlent de leurs affaires domestiques comme Plutarque des querelles de Marius et de Sylla, de César ou de Pompée. On sent de grands hommes dépaysés dans de petites choses. Mirabeau respira cette virilité domestique dès le berceau, car ces détails, qui semblent étrangers à ce récit et qui l'expliquent. La source du génie est souvent dans la race, et la famille est quelquefois la prophétie de la destinée.

II.

"L'éducation de Mirabeau fut rude et froide comme la main de son père, qu'on appelait l'ami des hommes, mais que son esprit inquiet et sa vanité égoïste rendirent le persécuteur de sa femme et le tyran de ses enfans. Pour toute vertu, on ne lui enseigna que l'honneur. C'est ainsi qu'on appelait alors cette vertu de parade qui n'était souvent que l'extérieur de la probité et l'élégance du vice. Entré de bonne heure au service, il ne prit des mœurs militaires que le goût du libertinage et du jeu. La main de son père l'atteignait partout, non pour le relever, mais pour l'écraser davantage sous les conséquences de ses fautes. Sa jeunesse se passa dans les prisons d'Etat; ses passions s'y envenimèrent dans la solitude, son génie s'y aiguisa contre les fers de ses cachots, son âme y perdit la pudeur qui survit rarement à l'infamie de ces châtimens précoces. Retiré de prison, pour tenter, de l'aveu de son père, un mariage difficile avec Mlle de Marignan, riche héritière d'une des grandes maisons de Provence, il s'exerce, comme un lutteur, aux ruses et aux audaces de la politique sur ce petit théâtre d'Aix. Astuce, séduction, bravoure, il déploie toutes les ressources de sa nature pour réussir: il réussit; mais à peine marié, il se voit réduit à de nouvelles persécutions. Le parlement, et que le château-fort de Pontarlier s'ouvre pour lui. Un amour que l'on a immortalisé et par ses *Lettres à Sophie* ont rendu immortel lui en ouvre les portes. Il enlève Mme de Monnier à son vieil époux. Les amans heureux quelque mois se réfugient en Hollande. On les atteint, on les sépare, un les enferme, l'une au couvent, l'autre au donjon de Vincennes. L'amour, qui, comme le feu dans les veines de la terre, se découvre toujours dans quelque repli de la destinée des grands hommes, alluma en un seul et ardent foyer toutes les passions de Mirabeau. Dans la vengeance, c'est l'amour outragé qu'il venge; dans la liberté, c'est l'amour qu'il reconquiert, qu'il délivre; dans l'étude, c'est l'amour qui console; il illustre. Entré obscur dans son cachot, il en sort écrivain, orateur, homme d'Etat, mais perverti, prêt à tout, même à se vendre pour acheter de la fortune et de la célébrité.

"Le drame de la vie est conçu dans sa tête; il ne lui faut plus qu'une scène, et le temps la lui prépare. Dans l'intervalle de peu d'années qui s'écoule pour lui entre sa sortie du donjon de Vincennes et la tribune de l'Assemblée nationale, il entame des travaux polémiques qui auraient lassé tout autre homme, et qui ne sont seulement en haleine. La Banque de St.-Charles, les institutions de la Hollande, l'ouvrage sur la Prusse, le pugilat avec Beaumarchais, son style et son rôle; ces gracieux plaidoyers sur des questions de guerre, de balance européenne, de finances; ces mordantes invectives, ces duels de paroles avec les ministres ou les hommes populaires du moment, participent déjà du forum romain aux jours de Clodius et de Cicéron. On sent l'homme antique dans les controverses des intrigues modernes. On croit entendre les premiers rugissemens de ces tumultes populaires qui vont éclater bientôt, et que ses voix est destinée à dominer. Aux premières élections d'Aix, repoussé par la noblesse, il se précipite au peuple, bien sûr de faire pencher la balance partout où il jettera le poids de son audace et de son génie. Marseille dispute à Aix le grand plébéien. Les deux élections, les discours qu'il y prononce, les adresses qu'il y rédige, l'énergie qu'il y déploie occupent la France entière. Ses mots retentissans deviennent les proverbes de la Révolution. En se comparant dans ses phrases sonores aux hommes antiques, il se place lui-même, dans l'imagination du peuple, à la hauteur des rôles qu'il veut rappeler. On s'accoutume à le confondre avec les noms qu'il cite. Il fait un grand bruit pour préparer les esprits aux grandes commotions; il s'annonce fièrement à la nation dans cette apostrophe sublime de son Adresse aux Marseillais: "Quand le dernier des Gracques expira, il jeta de la poussière vers le ciel, et de cette poussière naquit Marius! Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse."

"Dès son entrée dans l'Assemblée nationale, il la remplit; il y est lui seul le peuple entier. Ses gestes sont des ordres, ses motions sont des coups d'Etat. Il se met de niveau avec le Trône. La noblesse se sent vaincue par cette force qui sort de son sein. Le clergé, qui est peuple, et qui veut remettre la démocratie dans l'Eglise, lui prête sa force pour faire écrouler la double aristocratie de la noblesse et des évêques. Tout tombe en quelques mois de ce qui avait été bâti et cimenté par les siècles. Mirabeau se reconnaît seul au milieu de ces débris. Son rôle de tribun cesse. Celui de l'homme d'Etat commence. Il y est plus grand encore que dans le premier. Là où tout le monde tâtonne, il touche juste, il marche droit. La révolution dans sa tête n'est plus une colère, c'est un plan. La philosophie du dix-huitième siècle, modérée par la prudence de la politique, découle toute formulée de ses lèvres. Son éloquence impérative comme la loi, n'est plus que le talent de passionner la raison. Sa parole allume et éclaire tout; presque seul dès ce moment, il a le courage de rester seul. Il brave l'envie, la haine et les murmures, appuyé sur le sentiment de sa supériorité. Il congédie avec dédain les passions qui l'ont suivi jusque-là. Il ne veut plus d'elles le jour où sa cause n'en a plus besoin; il ne parle plus aux hommes qu'au nom de son génie. Ce titre lui suffit pour être obéi. L'assentiment que trouve la vérité dans les âmes est sa puissance. Sa force lui revient par le contre-coup. Il s'élève entre tous les partis et au-dessus d'eux. Tous le détestent, parce qu'il les domine, et tous le convoitent, parce qu'il peut les perdre ou les servir. Il ne se donne à aucun, il négocie avec tous; il pose, impassible, sur l'élément tumultueux de cette assemblée, les bases de la Constitution réformée; législation, finances, diplomatie, guerre, religion, économie politique, balance des pouvoirs, il aborde et il tranche toutes les questions, non en utopiste, mais en [illegible]. La solution qu'il apporte est toujours [illegible] exacte entre l'idéal et la pratique. [illegible] à la portée des mœurs, et les [illegible] rapport avec les habitudes. Il veut [illegible] la démocratie, il veut la [illegible], et la volonté de la nation [illegible] dans le gouvernement. [illegible] et tant [illegible] que la justice [illegible] l'infaillibilité du bon [illegible] même ne pouvait [illegible] et sans verra [illegible] honnête homme. Livré [illegible] vendu par les [illegible] pour son salut [illegible] dans ce [illegible] corruptibilité de son génie, il [illegible] d'un grand homme [illegible] que l'honnêteté. Le peuple n'est [illegible] c'est [illegible] c'est la position [illegible] consciente n'est que dans son esprit, [illegible] de son idée est tout humain, le froid [illegible] de son génie [illegible] son âme [illegible] et la [illegible] impérieux [illegible] de [illegible] pour entrer [illegible] dans la [illegible] éternelle [illegible] du temps. [illegible] Il ne [illegible] qu'un [illegible] sans [illegible] ni [illegible] une pensée [illegible] immortel [illegible] Dieu il [illegible] vertu, [illegible] la religion de la [illegible] signe de la [illegible]. Mirabeau, en un mot, c'est la raison d'un peuple; ce n'est pas encore la foi de l'humanité!

III.

"De magnifiques apprêts furent faits à l'occasion d'un deuil universel suivit immédiatement l'extrême que sa mort inspira aux dimanches. Pendant que les cloches sonnaient les glas funèbres, que le canon retentissait de minute en minute, et que, dans une cérémonie qui avait réuni deux cent mille spectateurs, on faisait à un citoyen les funérailles d'un Roi; pendant que le Panthéon, où on le portait, semblait à peine un monument digne d'une telle cendre, que se passait-il dans le fond des cœurs?

"La Cour, qui tenait l'éloquence de Mirabeau à sa solde; la Reine, avec qui il avait eu des conférences nocturnes, le regrettaient peut-être comme un dernier instrument de salut: toutefois il leur inspirait moins de confiance que de terreur; et l'humiliation de recevoir commandé par la Couronne à un sujet devait se consoler devant cette puissance de destruction qui tombait d'elle-même avant le trône. Le cour était vengée par la mort des affronts qu'il lui avait fait subir. L'aristocratie avait ainsi mieux que par ses services. Il n'était pour la noblesse qu'un apostat de son Ordre. La dernière honte pour elle était d'être relevée un jour par celui qui l'avait abaissée. L'Assemblée nationale était lasse de sa supériorité. Le duc d'Orléans sentait qu'un mot de cet homme éclairerait et foudroierait des ambitions prématurées. M. de La Fayette, le héros de la bourgeoisie, devait redouter l'orateur du peuple. Entre le dictateur de la cité et le dictateur de la tribune, une secrète jalousie devait exister.

"Mirabeau, qui n'avait jamais attaqué M. de La Fayette dans ses discours, avait souvent laissé échapper dans la conversation, sur son rival, de ces mots qui expriment d'eux-mêmes en tombant sur un homme. Mirabeau de moins, M. de La Fayette paraissait plus grand: il en était de même de tous les orateurs de l'Assemblée. Il n'y avait plus de rival, mais il y avait des envieux. Son éloquence, toute populaire qu'elle fût, était celle d'un patricien. Sa démocratie tombait de haut; elle n'avait rien de ce sentiment de convoitise et de haine qui anime les viles passions de cour, mais qui servait dans le bien fait au peuple qu'une insulte à la noblesse. Ses sentiments populaires n'étaient en quelque sorte qu'une largesse de son génie. Les magnifiques épanchements de sa grande âme ne ressemblaient en rien aux mesquines irritations des démagogues qui convoitent des droits pour le peuple, il avait l'air de les donner. C'était un volontaire de la démocratie. Il rappelait trop par son rôle et par son attitude aux démocrates rangés derrière lui, que Gracchus les Gracques jusqu'à lui-même, les tribuns les plus puissans pour servir le peuple étaient nés parmi les patriciens. Son talent, sans égal par la philosophie de la pensée, par l'étendue de la réflexion et par la grandeur de l'expression, était une autre espèce d'aristocratie qu'on ne lui pardonnait pas d'avantage. La nature l'avait fait premier, la mort faisait jour autour de lui à tous les seconds. Ils allaient se disputer cette place qu'aucun n'était fait pour conquérir. Les larmes qu'ils versaient sur son cercueil étaient feintes. Le peuple seul le pleurait sincèrement, parce que le peuple est trop fort pour être jaloux, et que, bien loin de reprocher à Mirabeau sa naissance, il aimait en lui cette noblesse comme une dépouille qu'il avait conquise sur l'aristocratie. De plus, la nation inquiète, qui voyait tomber une à une ses institutions et qui craignait un bouleversement total, sentait par instinct que le génie d'un grand homme était la dernière force qui lui restait. Ce génie éteint, elle ne voyait plus que les ténèbres et les précipices autour de la monarchie. Les jacobins seuls se réjouissaient tout haut, car cet homme seul les tenait en échec.

"Ce fut le 6 avril 1791 que l'Assemblée nationale reprit ses séances. La place de Mirabeau restée vide attestait à tous les regards l'impuissance de le remplacer. La consternation était peinte sur le front des spectateurs dans les tribunes. Dans la salle, le silence régnait. M. de Talleyrand annonça à l'Assemblée un discours posthume de Mirabeau. On voulut l'entendre encore après sa mort. L'écho affaibli de cette voix semblait revenir à sa patrie du fond des caveaux du Panthéon. Le lecteur fut morne. L'impatience et l'anxiété éclataient les esprits. Les partis brisaient leurs temps et se contre-poids. Il ne pouvaient tarder à se combattre. L'arbitre qui les modérait avait disparu."

A. DE LAMARTINE.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Expédiés samedi 3 juillet.

Navire Edward Everett, Kendall, pr Gênes.
Jordan, Robbins, pr Havre.
Barque Brenda, Davis, pr Liverpool.
Brick Georgiana, Cousens, pr New-York.
Hallowell, Black, pr la Havane.
Planet, Hilliard, pr Boston.
Goëlette Appleton, Smith, pr Campêche.
Merchant, Chadeau pr Brasos.
Rapid, Stoddard, pr Boston.
Martha et Elizabeth, Lebrun, pr Pensacola.
Sarah Elizabeth, Webb, pr Pensacola.
Brasos, Crie, pr Brasos.
Washington, Ryan, pr Brasos.
Lareda, Thomas, pr Brasos.
Ellen, Jennings, pr New-York.
Steamers Sovereign Hill, Key, pr Louisville.
Schuylkill, Andrews, pr Cincinnati.

Expédiés lundi 5 juillet.

Navire Charlotte Reed, Gray, pr Cadix.
Henry Pratt, Condon, pr Liverpool.
Lucinda, [illegible], pr Mobile.
Barque Lowell, Bradstreet, pr New-York.
Yarmouth, Dunlap, pr Philadelphie.
James Hallam, Goodwin, pr Cuxhaven.
Brick Frederick, Hotchkiss, pr Boston.
Hamlet, Robinson, pr Boston.
Mandon, Bishop, pr la Havane.
Goëlette North Carolina, Baker, pr Brasos.
Gen W H Harrison, Seddon, pr Philadelphie.
Hurd, Gates, pr Norfolk.
Steamer Patrick Henry, Young, pr St-Louis.
Col Clay, Lanier, pr Louisville.

ARRIVÉS.

Navire Sophia Walker, Crafton, de Brasos.
Ashmar, Shotts, de Gênes.
Hathaway, Pearson, de Norfolk.
New-Jersey, Woodworth, de Liverpool.
Gabona, Hinsu, de New-York.
Vapeur Fashion, Ivy, de Brasos.
Barque Fairmont, Sage, de Vera-Cruz.
Catharine, Butler, de la Havane.
Prudent, Davis, de Brasos.
Chester, Lander, de Liverpool.
Partheon, Willison, de Vera-Cruz.
Brick Watchman, Atkins, de Vera-Cruz.
Wabolia, Hackness, de New-York.
Antares, Blair, de Vera-Cruz.
Tiff, Rethwisch, de Brasos.
Tecumseh, Amesa, de Vera-Cruz.
Gerni, Beall, de Vera-Cruz.
Thomas, French, de Vera-Cruz.
McLellan, Orr, de Brasos.
Goëlette Afripe, Ware, de Rio Grande.
Gen Taylor, Brookfield, de Rio Grande.
Mary, Burd, de Matagorda.
Sirius, Robinson, de Brasos.
Col Fanning, Sheer, de Brasos.
Emily B Sanders, Alby, de Point Lizardi.
Walter Welsh, Tresh, de Vera-Cruz.
Jonathan, Winwright, de Vera-Cruz.
Gen Patterson, Jackson, de Brasos.
Robert Mills, Brown, de Brasos.
a vapeur Augusta, Gillett, de Brasos.
Steamers Montezuma, Kidd, de Mobile.
M B Hamer, Brower, de Cincinnati.
Cincinnati, Dustin, de Louisville.
Dallas, Cochran, de Bilikera Bend.
Music, Debores, de Cow's Mills.
Oregon, Hiern, de la Mobile.
Hatchee Planter, Hoven, d'Arkansas.
San Francisco No. 7, Pearce, de Cincinnati.
Ohio, Howard, de Boston.
South America, Norton, de Cincinnati.
St-Paul, Cable, de St-Louis.
Uncle Sam, Van Dusen, de Louisville.
Maniopa, Hart, de St-Louis.
Rainbow, Holleck, de Bayou Sara.
Vesta, Castello, de St-Martinville.
Mobile, Sutton, de la Mobile.
Créole, Raynolds, de Mobile.
Germantown, McLean, de Pittsburgh.
Cincinnati, Dustin, de Louisville.
Dana, Brown, de Louisville.

MEMORANDA.

Le capitaine Ivy, du navire à vapeur Fashion, rapporte que le navire à vapeur Mary Kingsland, capitaine Davis, a quitté Brasos Santiago le 2, pour la Nouvelle Orléans.

Au bas du fleuve et mouillé:

Un navire et un brick, dont les noms sont inconnus.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

	D'EUROPE.	D'AMERIQUE
Missouri, (Fr)	10 juin	16 juill
Sarah Sands, (Ang)	15 juin	
Caledonia, (Ang)	19 juin	16 juill
Washington, (Am)	1er juil	1er août
Britannia, (Ang)	4 juillet	1er août

Pendant mon absence de la ville, EDOUARD BARNETT est mon agent dûment autorisé.
6 juil—3f J. M. WILSON

PENDANT l'absence momentanée du consul suisse, M. P. W. FREUDENTHAL, No 40, rue Poydras, prendra charge du consulat. 6 juil—3bf

AVIS—Les créanciers de la succession de J. M. L. de St Avid, sont invités à présenter leurs réclamations au soussigné exécuteur testamentaire, et les personnes qui se trouvent devoir à ladite succession sont priées de venir régler au plus tôt.
H. S. DENIS, 34, Toulouse.
6 juil—3m 10f

ESQUISSES LOCALES.

Les Esquisses Locales de [illegible] Jacques, sont présentement en vente [illegible] librairie de V. Hébert, [illegible]
6 juil

[illegible] librairie de Victor Hebert, 149 [illegible]:

La [illegible], par Paul Feval,
La [illegible], par Alex. de Lavergne,
Les [illegible] Mignons, par Gondrecourt.

Ces trois ouvrages forment le 15ème volume de la Semaine Littéraire. On peut se procurer ce volume séparément.
6 juillet

JEUNE GARDE A CHEVAL.

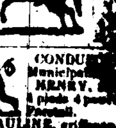

La compagnie se réunira en comité général, mercredi, 7 du courant, à 7 heures précises du soir, au lieu ordinaire, pour affaires importantes.
Par ordre du capitaine.
N. Orléans, le 4 juillet 1847.
[illegible] CONSTANT BACON, [illegible] des Lanciers.

CONDUITS [illegible] Municipalité [illegible]:
HENRY, [illegible] 5 pieds 4 pouces [illegible].
PAULINE, griffonne d'environ 30 ans, taille 5 pieds 3 pouces, se disant appartenir à Mme Marie Louise.
AGNES, négresse d'environ 35 ans, taille 5 pieds, se disant appartenir à M. Hood.
MARINA, griffonne d'environ 36 ans, taille 5 pieds 1 pouce, se disant appartenir à M. [illegible].
PATRICK, nègre d'environ [illegible] ans, taille 5 pieds 7 pouces 1/4, se disant appartenir à [illegible].
Les propriétaires sont priés de venir les réclamer [illegible].
6 juil—1 [illegible]

CANDIDATS CONSEILLERS ASSESSEURS.

Première Municipalité.

Veuillez annoncer M. LOUIS EMILE CHARBONNET comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

Veuillez annoncer M. VICTOR SARRE comme candidat à la place d'assesseur de la Première Municipalité.

Veuillez annoncer M. JOSEPH ULYSSE CHEVALIER comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

Veuillez annoncer M. JOSEPH DESRAVINEL LAMBERT comme candidat à une des places d'Assesseurs de la Première Municipalité.

Veuillez annoncer M. FREDERICK PREMONT comme candidat à une des places d'Assesseurs de la 1ere Municipalité.

Veuillez annoncer que M. FELIX GAUDIN est candidat comme Assesseur de la Première Municipalité.

Veuillez annoncer M. D. [illegible] comme candidat à la place d'Assesseur de la Première Municipalité.

Veuillez annoncer M. R. P. THEARD, comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

Troisième Municipalité.

Veuillez annoncer M. GERMAIN PLESSIS, comme candidat à la place d'assesseur de la 3ème Municipalité.

Veuillez annoncer Mrs. EVARISTE WILTZ et ROSSEREAU, comme candidats aux places d'Assesseurs de la Municipalité No 3.

Veuillez annoncer M. P. L. MAILLOUX, comme candidat à la place d'assesseur de la Troisième Municipalité.

Veuillez annoncer M. Louis BOSTAM comme candidat à la place d'assesseur, pour la troisième Municipalité.

Veuillez annoncer M. J. BEAUMONT LE VEAUPRE, comme candidat à la place d'assesseur de la troisième Municipalité.

Veuillez annoncer M. S. F. KELP, comme candidat à la place d'assesseur de la 3me Municipalité.

Veuillez annoncer que M. Ed. [illegible] BONNE, est candidat pour la place d'assesseur de la Municipalité No 3.

AVIS.—La société de commerce qui existait sous la raison ANTOGNINI & CLARK, est dissoute d'un commun accord; le sieur Antognini reste chargé de la liquidation et continue le même genre de commerce [illegible] de billards et fourneaux [illegible] qui ont des réclamations à faire sont priées d'envoyer leurs comptes [illegible], comme aussi ceux qui [illegible] de venir se liquider, [illegible].
6 juillet—[illegible] B. ANTOGNINI.

AVIS.—M. Joaquin Vidora s'absentant de la ville pour cause de maladie, a laissé pour son fondé de pouvoirs, M. Pablo Gelpi, son gendre, auquel il donne une procuration générale par acte passé le 25 juin devant Félix Percy, notaire public.

[illegible] demande à louer une maison [illegible] propre et agréable avec de [illegible] vers le [illegible] de la 1re Municipalité [illegible] Rempart; le loyer [illegible] plus bas [illegible] de 25 à 35 piastres par mois. [illegible] au bureau de [illegible] locataire, en s'adressant à
Wm ARMSTRONG, 18, Ste Anne.
6 juil—3f

PEINTURE.—300 barillets peinture nouv. 2,000 livres vert de Paris, 2,500 do vert Impérial, 3,000 do vert de gris pur, 10 barils noir de fumée, [illegible] jaune, [illegible] blanc de zinc, [illegible], 3,000 [illegible] de 10 à 12 pieds, [illegible] de céruse. A vendre par
E. P. LORD, 73, Vieille Levée.
6 juil—3f

EN consignation:—270 balles toile écrue, 45 de cotonnade toile blanche, [illegible] mouchoirs de coton, [illegible], 15 do [illegible], 25 caisses indiennes petits dessins, à vendre par
DE FORREST & [illegible], Bienville.

CIGARES Havane.—En débarquement du brick Tal, venant de la Havane. 150,000 cigares assortis de qualités, à vendre par
J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée.
6 juil

SUCRE Havane.—250 caisses blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée.
6 juil

CAFÉ.—150 sacs Havane en magasin, et à vendre par
J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée.
6 juil

CIGARES.—3,000,000 de la Havane, Principe, et de toutes qualités, à vendre par
J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée.
6 juil

CIGARES DE LA HAVANE.—1,700 de marques de Luna, Agul, Venus et Fe, en débarquement du brick Tal et à vendre par
B. VALLS, 25 Commune.
6 juil

[illegible] de sacs fins et à vendre [illegible]
CH. DUFOUR, 11 Conti.
6 juil

[illegible] DUFOUR
6 juil—4 11, Conti.

BITTERS en débarquement et à vendre par B. Bonnabel, pharmacien, rue Tchoupitoulas.

SUCRE—655 balles noix grises et [illegible] en débarquement des bricks F Poule et Ann Hill, de la librairie, à vendre par
THOMSON & LAMPRE, 25 Vieille Levée.
6 juil

TABAC—[illegible] caisses et [illegible], à vendre par
THOMSON & LAMPRE, 25, Vieille Levée.
6 juil

EAU [illegible] en débarquement [illegible] à vendre par
THOMSON & LAMPRE, 25, Vieille Levée.
6 juil

MELASSE—126 boucauts de mélasse de Matanzas [illegible]
THOMSON & LAMPRE, 25, Vieille Levée.

A VENDRE, provenant de récents arrivages de Bordeaux, les articles suivants, savoir:
[illegible] caisses vin rouge St-Julien et Montferrand,
[illegible] vin Pontet-Canet et Médoc,
[illegible] de Montferrand et Château-Margaux,
[illegible] Château Lagrange,
[illegible] vieux Château Lafite,
[illegible] vin blanc Sauterne et Barsac,
[illegible] vin de [illegible],
[illegible] de fruits à l'eau-de-vie,
[illegible] vin blanc,
50 caisses [illegible] de fruits à l'eau-de-vie,
Et un assortiment en magasin de liqueurs, vins, huiles, cornichons, vins de Marseille, &c., &c., par
DUBUCH, F.
1 juillet 72, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

Charbon! Charbon!

LE soussigné désirant faire leur provision de charbon de Cumberland ou de Pittsburg, à bas prix sont invités à s'adresser au soussigné [illegible] la charbon est entreposé sur la Levée.
W. ROBERT [illegible]
1 juillet 69, Vieille Levée, près de la rue St-Louis.

DRAPS, chemises, charrettes, roues, brouettes de différentes dimensions; diables pour balles de chargement, de la fabrique de D. G. Wilson: J. Cabide & [illegible], à vendre par
EMERSON, TOURNE & CO, 156 Tchoupitoulas.
30 juin

MAGASINAGE.—On prendra l'emmagasinement de 1500 boucauts de tabac, magasins Crescent, sur la Levée, entre les rues Gaiennie et Benjamin. Ces magasins ont été nouvellement réparés pour recevoir des tabacs et autres produits. Pour les conditions s'adresser à
EMERSON, TOURNE & CO, 156 Tchoupitoulas.
20 juin

[illegible] d'autres magasins, de la place [illegible] de 10,000 barils.

SUCRE—246 caisses, couleur paille, de la Havane, en débarquement de la goélette [illegible], à vendre par
L. GANTIN, 63 Gravier.
30 juin

SUCRE HAVANE.—84 caisses blanc, en débarquement du brick Salvador, à vendre par
RAYMOND CAMUZAC, 24, Vieille Levée.
30 juin

CAFÉ HAVANE.—300 sacs café vert; Sacs de 450 caisses brun et jaune, à vendre par
RAYMOND CAMUZAC, 24, Vieille Levée.
30 juin

[illegible] 30 barils [illegible] pour le marché du [illegible]
B. VALLS, 25 Commune.

[illegible] barils, à vendre par
B. VALLS, 25 Commune.

SUCRE de la Havane.—126 caisses, en débarquement du brick Ann Hill, à vendre par
B. VALLS, 25, Commune.
30 juin

70 FUTAILLES Magnolia, à vendre par
J & J TARDOS, 15 Conti.
Seuls agents de M. John Durand & Co, à qui appartient cette marque.

35 FUTAILLES vin supérieur. Qualité [illegible], à vendre par
J & J TARDOS, 15 Conti.
30 juin

50 Barriques vin [illegible], 20 do vin de Bordeaux, [illegible] à vendre par
J & J TARDOS, 15 Conti.
30 juin

100 Barils vin blanc, à vendre [illegible]
30 juin

2000 Livres [illegible], à vendre par J & J [illegible]
30 juin

25 Caisses [illegible], à vendre par J & J TARDOS
30 juin

100 Caisses [illegible] Havane, à vendre par J & J TARDOS
30 juin

10 Caisses citron blanc, [illegible] mexicain, à vendre par
J. & J. TARDOS, 15 Conti.
30 juin

10 Milliers cigares de la Havane, marque duc de Montpensier, [illegible]
J. & J. TARDOS, 15 Conti

CAFÉ.—207 sacs [illegible] du brick F. [illegible]
30 juin

MIEL—[illegible] du brick F. [illegible]
30 juin

SUCRE HAVANE—[illegible] à vendre par [illegible]

[illegible]

GUÉRISON DE LA SURDITÉ.—Rien n'a été inventé jusqu'ici pour la guérison de la surdité, qui puisse être comparé à l'huile Acoustique du docteur McNair; son emploi fait cesser les [illegible] et tintemens dans l'oreille, elle est toujours souveraine. Le prix est d'une piastre par flacon. En vente seulement par J. M. COMSTOCK & Co, No. 56, rue Poydras, au dépôt du remède magique.

Vernifuge Canadien de Winer.

Agence, 109, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

Le Vernifuge Canadien toujours croissant [illegible] du remède infaillible qui détruit les vers, a engagé le propriétaire à établir une agence à la Nlle Orléans, pour la vente en gros de cet article, ou les prix seront les plus bas.

Des pamphlets contenant un traité sur les maladies résultant des vers, imprimés en anglais et en français sont délivrés gratis par les agents, ainsi que la mode de l'employer.

Préparé par J. Winer, chimiste et pharmacien, à Hamilton, Haut Canada, et vendu en gros et en détail aux prix de New York, de Bourbon, Magasins de Dalley, No 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

Vernifuge Canadien de J. Winer & Co.

[illegible], Bienville, 2 [illegible], [illegible] Royale et Bienville.

Le Vernifuge est de tous les pays, celui où l'affection reconnaissante revient les familles plus variées et les plus graves; et [illegible] attacher toutes les maladies de l'enfance [illegible] ou peut dire [illegible] des fièvres intermittentes [illegible] mortelles [illegible] le médecin n'obtient aucun effet... Il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se trouvent dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vernifuge de Winer, qui est le seul qui réunisse les bonnes qualités suivantes: d'être infailliblement, purgatif et tonique.
[illegible] nov.

SALLE DE BAL DU JARDIN DE CARROLLTON.

BAL DES PÈRES DE FAMILLE.

UNE liste de souscription est ouverte pour un Bal en société, qui aura lieu dans ladite salle par les Pères de Famille. Le bal aura lieu le samedi 10 courant. S'adresser à M. R. Ruffer, au bureau de la salle St Louis, ou Stearns A. M. [illegible] res P. M.
3 juillet—6

JOHN G. WOODRUFF & Co.
MAISON de commission; agents de la ligne de Paquebots de la Louisiane et New-York.
No 92, rue des Magasins
JOHN G WOODRUFF, JAMES WOODRUFF.

COLLEGE DE MANDEVILLE.

MM. Baxa, [illegible] que leur collège de Mandeville [illegible] ouvert le [illegible] courant où il [illegible] de [illegible] nombre d'élèves qui [illegible] ainsi que [illegible] âge à Cincinnati et se propose d'ouvrir le 1er novembre prochain, dans le centre de cette ville, un établissement pour la réception d'élèves pensionnaires ou externes. Il en donnera avis en temps convenable.
[illegible] juin—1m

JURI DE POLICE DE LA PAROISSE D'ORLEANS, RIVE DROITE DU MISSISSIPPI.

Séance du Jeudi 7 juin 1847.

RESOLU que l'élection d'assesseur qui doit avoir lieu dans cette paroisse le 12 juillet 1847, sera tenue au lieu ordinaire, c'est-à-dire au café de M. Christophe Wolf, à Algiers, sous la surveillance de MM. [illegible], Leonce, James Aikman et C. W. Morse nommés juges de ladite élection, et de MM. John [illegible] et F. Betancourt, nommés par ces présentes secrétaires.
(Signé) JAMES AIKMAN, Président du Juri de Police.
1 juillet—[illegible]

ON DEMANDE.

UNE bonne domestique de maison, sachant faire le service de la table.
S'adresser au No. 160, [illegible] 30 jn

DEPOT DES COUVERTURES DE GRANIER

LES propriétaires, agents de la manufacture réputée de Zoé Granier fils, de France, ont le plaisir d'annoncer aux habitans, marchands-commissionnaires et détaillants en général, qu'ils ont actuellement en débarquement, un grand assortiment de couvertures de Granier, 1ere et 2e qualités, et de première qualité avant le 1er octobre. C'est tout ce qu'il y a de mieux [illegible] et pour attirer l'attention des acheteurs.
H. DE GOER & RIFFLARD,
Seuls agents de Granier, 21, Magasins.
2 juil—3t

ON désirerait trouver une jeune personne française recommandable et non mariée, et qui puisse enseigner la langue anglaise, pour tenir compagnie à des dames. [illegible] Cette jeune personne serait logée et nourrie sans [illegible] ou par adresse, Z. 04 [illegible].

AVIS.

LA société qui existait entre les soussignés sous la raison Rand & Spencer, a été dissoute d'un commun accord, le 28 juin courant.
Jas M. RAND.
Geo. W. SPENCER.

AVIS.—Les personnes qui ont quelque réclamation contre la succession de feu Bryan, sont invitées à les présenter au soussigné, curateur.
E. A. BRADFORD, 8, Exchange Place.
30 juin—10f

Pharmacie de Chabaner.

RUE Royale, encoignure Hôpital. On y reçoit: Le Sirop de Poire, d'après l'avis du docteur Carofius, les médicamens suivans:
1o. Charbon antiseptique, employé comme [illegible]
2o. [illegible]
3o. Copahine fraîche, par [illegible]
[illegible] Gasquet [illegible]
[illegible] Richard, pour l'entretien de la chevelure.
[illegible] CHABANER, pharmacien.
21 mai—1m Enc. Royale et Hôpital.

COMPAGNIE DU CANAL BARATARIA ET LAFOURCHE.

Séance du 17 juin 1847.

RESOLU que des propositions cachetées seront reçues au bureau du secrétaire de la compagnie, No 174 rue Royale, jusqu'au 15 juillet prochain, pour le creusement à faire aux écluses de la dite compagnie, à Bourgeois, sur la rive droite du Petit Lafourche, et pour la construction d'écluses sur la rive [illegible] de ce canal [illegible] les plans et les devis sont déposés au bureau de la compagnie.
M. V. GARAGNE, secrétaire.
22 juin—10f

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT.

AVIS est donné au public que les tableaux des propriétés foncières et des esclaves de cette paroisse sont déposés au bureau des assesseurs, dans les municipalités No 1, 2 et 3 pour les contribuables, etc., [illegible] bureau de la Bourse, entre Conti et Bienville, où ils pourront être consultés pendant trente jours, à dater du 15 juin jusqu'au 15 juillet 1847 inclusivement.
15 juin—30f

Très important aux Négociants.

LES soussignés, propriétaires du journal espagnol La Patria, informent le public en général, et les négocians particulièrement, que la grande circulation de leur gazette, parmi les Espagnols de cette ville, ainsi que dans les ports mexicains, en fait un excellent intermédiaire pour avertir les ventes de marchandises, les départs de navires, &c., &c. Les conditions sont très modérées.
ALEMAN & GOMEZ, 62, Toulouse.
15 juin—1m

L'Hotel de la Baie St-Louis

EST maintenant ouvert et prêt à recevoir des pensionnaires, qui seront aussi bien traités dans cet établissement que dans aucun autre dans le sud. Les huîtres et les poissons y sont en abondance.

On trouvera des billards et tout ce qu'il faut pour se promener à cheval, sur l'eau, pour pêcher &c. &c. La cuisine est dirigée par un cuisinier français d'une haute réputation. Les prix seront modérés.
F. C. A. LEVIE, propriétaire de l'Hôtel Conti, ou l'on peut traiter des chambres.
28 mai—3m

[illegible]

MADAME M. JULIEN, modiste, rue Royale, a l'honneur de prévenir son ancienne clientelle et le public en général qu'elle vient de recevoir de France, les plus jolis ouvrages [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible], [illegible] de [illegible] jolis ouvrages. Ayant [illegible] perfectionner leur [illegible].
[illegible] pour disposer de quelques heures par jour pour des Institutions de jeunes demoiselles, soit pour des personnes qui désireraient prendre des leçons à domicile.—Pour justifier le bon [illegible] prix seront modérés, et ses bien les accorder, ses prix seront modérés.
[illegible]—1m.

AVIS.—Ayant intéressé, à dater de ce jour, M. [illegible] W. Pollard et M. Alfred Rousset dans ma maison, la raison de commerce sera désormais Uriah A. Pollard & Co., au No 12, rue du Canal.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1847.
2juil—4 URIAH A. POLLARD.

JOSEPH R. BEARD, NOTAIRE, Successeur de Lucien Turgeand, Etude No 30, rue des Magasins. Au Premier. 6juil—1m

33 milliers cigares de la Havane, Regalias, Comme il faut, Millares, en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET, 68, rue St-Louis.
6 juil

FRUITS—[illegible] par divers arrivages de France, [illegible] des meilleurs ateliers, à vendre à bas prix, par caisses.
H DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins.
2 juil

FUSEAUX CIRES—4 caisses vieux cirés, français, de qualité supérieure, en débarquement et à vendre à bas prix par caisses.
H DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins.
2 juil

[illegible] de Citron très fin en débarquement et à vendre par B. BONNABEL, Pharmacien Droguiste, rue Tchoupitoulas.

HUILE de Palma Christi, en barils, à vendre par B. BONNABEL, Droguiste, rue Tchoupitoulas.
5 juil

POTASSE brune et blanche, en caisses, à vendre par B. BONNABEL, Droguiste, rue Tchoupitoulas.
5 juil

CONFITURES DE LA HAVANE assorties et venant d'être reçues par le brick Salvador, 4 barils pâte et gelée de goyave, qualité supérieure, en paniers et tonneaux; 40 caisses confitures assorties, orange, ananas, goyave, [illegible], à vendre par
LABORDE & XIQUES.
28 juin 31, rue de la Commune.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques; les milliers régaliers et vegueros, de la dernière [illegible], venant d'être reçus, à vendre par
LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune.
28 juin

MIEL de la Havane de belle qualité, en barriques de 50 gallons, à vendre par
LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune.

FARINE—1000 barils [illegible], en magasin et à vendre par JOHN G. WOODRUFF & Co.
2 juil 92, Magasins

PLATE [illegible] en magasin et à vendre par JOHN G. WOODRUFF [illegible], Magasins

Chemin de fer du golfe du Mexique.

A partir de jeudi, 1er juillet, les chars voyageront pendant la semaine aux mêmes heures qu'au dimanche, savoir:

Départ de la ville. Arrivée au lac.
6 1/2 heures du matin, 6 heures du [illegible]
[illegible]
7 1/2 heures du soir, [illegible]

Le passager [illegible] pour la ville [illegible] bout du chemin de fer à ces heures [illegible]. Prix du passage [illegible] 50 cts, enfans 25 cts, esclaves 25 cts, [illegible].

Les voyageurs [illegible] matin, et [illegible] bout du chemin de fer au Lac Borgne en voiture et [illegible] de M. Lorreau, et [illegible] pour le retour des chars à 4 heures moins un quart, pour [illegible] 30 cts, enfans 15 cts.

Départ [illegible] au Lac Borgne, [illegible] porte son établissement au Lac Borgne chez MM. Thomas et [illegible] et W. [illegible].

Les omnibus [illegible] à 6 h. A. M. de M. Hoey, par [illegible] à 11 1/2 h. [illegible] Ibérie; [illegible] à 11 1/2 h. [illegible] à 7, 5, P. M.

On peut s'abonner par les omnibus de Hoey au haut de la rue Lafayette, en face [illegible] de la rue [illegible], au bout de la rue Apollo, et à la Nouvelle-Orléans, sur la rue du Cirque, et l'omnibus de [illegible] à la rue du Canal, aux heures ci-dessus [illegible].
29 juin

Charmante Propriété à vendre.

A vendre à des conditions très avantageuses, une jolie petite propriété située au centre de la [illegible] Jean Baptiste, rive de la Nouvelle [illegible] de l'Eglise et de la Maison de Cour.

C'est une charmante résidence parfaitement [illegible] une belle maison de maître, [illegible] des arbres fruitiers et d'agrément.

Ce serait une excellente acquisition pour un de nos avocats qui désirerait exercer sa profession, ou bien pour une famille qui voudrait passer l'été à la campagne.

Pour plus amples détails et les conditions, s'adresser sur les lieux ou à M. J. P. Dubois, courtier, passage de la Bourse, Nouvelle-Orléans.

AVIS.—La Banque des Citoyens répond des prêts pour les propriétés en vente privées, et [illegible] que cela a été annoncé dernièrement dans l'Abeille.
3 juillet—4m V. ALLAIN, président.

A VENDRE.—BON MARCHÉ.

LE fonds et Ameublement du magasin de chaussures, situé à l'encoignure des rues Bourbon et St Louis, consistant en bottes, brodequins, souliers pour dames et messieurs, ainsi que les vitrines, étagères, &c., &c. Le tout sera vendu bon marché, et à des conditions très libérales.
S'adresser sur les lieux.
3 juillet—6f

A LOUER.—L'étage supérieur du magasin No 3, rue de la Commune. S'adresser à LEVI H. GALE, 29, Commune.
3 juillet

HOTEL DELMONICO, Broadway, New York—P. A. & L. DELMONICO, ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général, que la construction de leur nouvel hôtel étant terminée, il sera ouvert, et ils seront prêts à recevoir des voyageurs [illegible] comme par le passé. L'hôtel sera [illegible].
New-York, le 10 juin 1847.
15 juin—3m

MACHINE A LATTER, patentée.—Cette machine, d'invention toute récente, est maintenant en pleine opération et peut débiter quatre milles lattes par jour. Les lattes sont coupées d'une épaisseur et largeur égale, et [illegible] de [illegible] sur cordes. Des ordres et commandes à la maison de soussigné, ou à la fabrique à Harmon, à deux milles au-dessus de Lafayette. Les entrepreneurs et autres sont invités à y venir examiner les produits.
GRAY & CAMPBELL, 41, Nouvelle Levée.
15 juin—1m

Livres de droit et de littérature.

A VENDRE à l'amiable pour cause de départ environ deux mille volumes, anglais et français. On vendra aussi un assortiment de salon &c. S'adresser à J. F. PEPIN, encoignure de [illegible] 1er juil—20f Passage de la Bourse.

LE soussigné devant partir du 15 au 20 juillet courant pour France, se chargera comme il a déjà fait de recouvrements de réclamations pour les successions de Français, ainsi que de toutes autres d'affaires [illegible] il sera de retour à la Nlle-Orléans dans le courant de novembre prochain.
J. F. PEPIN.
1er juil—20 Eng. Conti et Passage de la Bourse.

A VENDRE à l'amiable, le fonds d'un café bien approvisionné de bonnes liqueurs. Les conditions seront libérales. S'adresser à Pélissier, encoignure des rues Dauphine et St Philippe. 1er juillet—4f

CONSERVES ALIMENTAIRES.

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de conserves de St-Louis, qu'il offre à vendre à des prix très modérés:
[illegible], pâtés de pluviers,
[illegible] perdreaux, [illegible], pâtés de canards,
[illegible], foies de volaille,
[illegible] de dindes, [illegible],
[illegible] truffes, [illegible],
[illegible] au naturel et au jus,
[illegible] de [illegible].
[illegible] stock de conserves, pour [illegible] de mêmes fabrique, propres aux capitaines de navires et aux voyageurs [illegible].
FERRON, Enc. Royale et Douane.
[illegible]

EN débarquement du navire LEONIDAS venant du Havre.—Fromages de Gruyère, [illegible], gants de [illegible], fromages de Gruyère, [illegible] [illegible] [illegible] assortiment de [illegible] [illegible] [illegible], [illegible], conserves [illegible].
[illegible] JEAN FISSE, [illegible] Conti et Royal.
2 juillet—15f

A LOUER.—Une propriété située à [illegible] entre [illegible] cuisine, écurie, [illegible] jardin, et il y a [illegible] une grande quantité d'arbres fruitiers. S'adresser à M. [illegible] Boudigny, sur les lieux.
3 juillet

BUREAU A LOUER, rue du Camp, [illegible] dans le fond, jusqu'au premier octobre prochain. S'adresser à JOHN G. WOODRUFF & Co. 92 Magasins.
26 juin

CHANGEMENT DE DOMICILE.—J. Mesa transporté son magasin de goûts de [illegible] rue St Philippe, No [illegible] Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital No [illegible].
26 juin—15f

CHARGEMENT de la goélette Avenger.—[illegible] riques claret de Thomson, à vendre par JOHN HAYMAN & Co. 11, Magasins Rouges, 2me étage.

FONDS de la Banque des Citoyens en achat de la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 68, rue St-Louis.
29 juin—8

THE—30 demi-boîtes Impérial, 10 demi-caisses [illegible], The mix, à vendre par NORCROSS & FOSDICK.
1 juin 40 Gravier

MAQUEREAUX—[illegible] barils No 3 du [illegible], à vendre par NORCROSS & FOSDICK.
1 juin 40 Gravier

CAFE JAVA.—150 sacs à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
1 juin

SUCRE BOSTON.—250 caisses et barils, en pains et en morceaux, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
1 juin

DIVERS.—300 caisses sucre Havane assortis, 50 caisses café Havane fin vert,—2,500,000 cigares Havane assortis,—100,000 do. Principe,—à la [illegible] Commune.
En magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée.
2 juin

CIGARES Principe.—70,000 cigares principe, [illegible] en débarquement du brick Hélène, à vendre par J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée.
2 juin

VANILLE.—40 caisses en débarquement du brick Columbus venant de Tampico, à vendre par
12 juin J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée.

JALAP.—31 balles Jalap en débarquement du brick Columbus venant de Tampico, à vendre par
12 juin J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée.

INDIGO.—De Guatemala en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée.
3 juin

FEVES A SEMER de la Caroline.—30 sacs, maintenant en magasin, à vendre bon marché par W. M. DINN, 11 Commune.
12 juin

GRAINES FRAICHES de jardin.—Le soussigné informe ses amis et le public, qu'il donne maintenant ses ordres pour son assortiment de graines fraîches, et les prie de lui transmettre ses commandes aussitôt que possible. WM. DINN, 11, Commune.
12 juin

A VENDRE en débarquement du navire Ferrier, venant de Bordeaux:
[illegible] paniers [illegible] bouchons à [illegible];
[illegible] caisses [illegible] à l'eau de vie;
[illegible] vin rouge capsule et etiquette [illegible].
V. MAIGNAN, 67, rue St-Louis.
12 juin

A vendre en débarquement du navire Ferrier, venant de Bordeaux,
10 balles, 12,000 bouchons pointus;
7 do 15,000 [illegible].
V. MAIGNAN, 67, rue St-Louis.
12 juin

Papiers convenables pour les marchés Mexicains.

[illegible] balles papier Floreta.
[illegible] papier à lettre.
A vendre en entrepôt par BERTRAND & [illegible], Encoignure Royale & Bienville.
9 juin

Chapellerie Parisienne.

A. MARCHAL, [illegible], rue de Chartres, [illegible] Théâtre, vient de recevoir un grand assortiment de Chapeaux qu'il offre à vendre à des prix très réduits.

500	doux,	chapeaux paille	[illegible]
100	do	do	[illegible]
50	do	do	[illegible]
200	do	do	[illegible]
250	do	do	[illegible]
150	do	do	[illegible]
200	do	do	[illegible]
50	do	do	[illegible]
4	do	do	Bal masqué de Mounier,
4	do	do	Castor gris [illegible]
4	do	do	Castor [illegible] de Franck,
20	do	do	[illegible]
4	do	do	[illegible], Vatouk
4	do	do	[illegible] Franck

Tous ces chapeaux sortent des maisons les plus renommées, et ont été fabriqués tout exprès pour [illegible].

PANAMAS!

Un grand choix de Panamas à vendre en gros et en détail.—Aussi: un grand assortiment de casquettes [illegible], casquettes, [illegible], [illegible].
[illegible] mars

[illegible] à vendre par B. VALLS, [illegible]